



## **Appel intersyndical de la Vienne, enseignement secondaire.** **Journée de grève et de manifestations du jeudi 28 avril :**

Depuis des semaines, les organisations de l'intersyndicale des collèges et lycées de la Vienne sont aux côtés des salariés, chômeurs, retraités et jeunes pour exiger le **retrait du projet de loi Travail : ni amendable, ni négociable !**

Sous prétexte de simplifier le Code du travail et de combattre le chômage, ce projet de réforme représente en réalité une régression d'un siècle en termes de droits des travailleurs et travailleuses. Pour le rejeter, il suffit de lire son premier article qui, en mettant sur le même plan, d'une part, les libertés et les droits fondamentaux de la personne et, d'autre part, le « bon fonctionnement de l'entreprise », dénature le Code du travail, dont la seule raison d'être est et doit rester la protection des salarié(e)s.

Ce projet, en **inversant la hiérarchie des normes**, renvoie au niveau de l'entreprise la négociation collective. Il individualise les droits, pour réduire à néant les garanties collectives du Code du travail. Il remplace le droit national par le droit local.

De plus, le projet intègre un article permettant au gouvernement d'appliquer le **Compte Personnel d'Activité (CPA) aux fonctionnaires**. Les garanties collectives en matière de salaire, de missions, de carrière, de temps de travail... pourraient être individualisées et pourraient fragiliser, voire détruire, les statuts de la Fonction Publique.

En cela, il relève de la **même logique que la réforme du collège** qui met en place une définition locale, une individualisation des horaires, des missions...

L'intersyndicale de la Vienne réaffirme son opposition à la réforme du collège. Les «formations» que les personnels ont été obligés de suivre n'ont pas apporté de réponses. La ministre est restée sourde et a refusé d'écouter les manifestants lors des grèves majoritaires pour l'abrogation de la réforme du collège.

Contre la loi Travail, de nombreux enseignants, CPE, Copsy et surveillants se sont joints aux centaines de milliers de lycéens, d'étudiants, de salariés du privé, de fonctionnaires qui ont manifesté le 9, le 17 et le 31 mars, dans l'unité, dans toute la France, à l'appel de la CGT, la FSU, FO, Solidaires, l'UNEF, l'UNL, la FIDL, le SGL, pour exiger le retrait de la réforme El Khomri.

Nous invitons les collègues des collèges et lycées de la Vienne à se réunir dès la rentrée dans les établissements afin de débattre des motifs et enjeux de la mobilisation et d'envisager toutes formes d'actions locales - y compris sur les revendications particulières à leur établissement - ou plus larges, jusqu'à l'ouverture de nouvelles et réelles négociations.

Nous affirmons notre exigence de retrait du projet de loi Travail et de l'abrogation de la réforme du collège. Nous appelons les personnels des collèges et lycées à faire grève et à rejoindre la manifestation organisée par l'intersyndicale de la Vienne, le jeudi 28 avril.

**12 h 30 : Rassemblement populaire Place de France à Poitiers (Barbecue)**  
**14 h 00 : Manifestation départementale : Place de France → Place d'Armes**

**RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI !**  
**ABROGATION DE LA RÉFORME DU COLLÈGE !**  
**TOUS EN GRÈVE LE 28 AVRIL !**